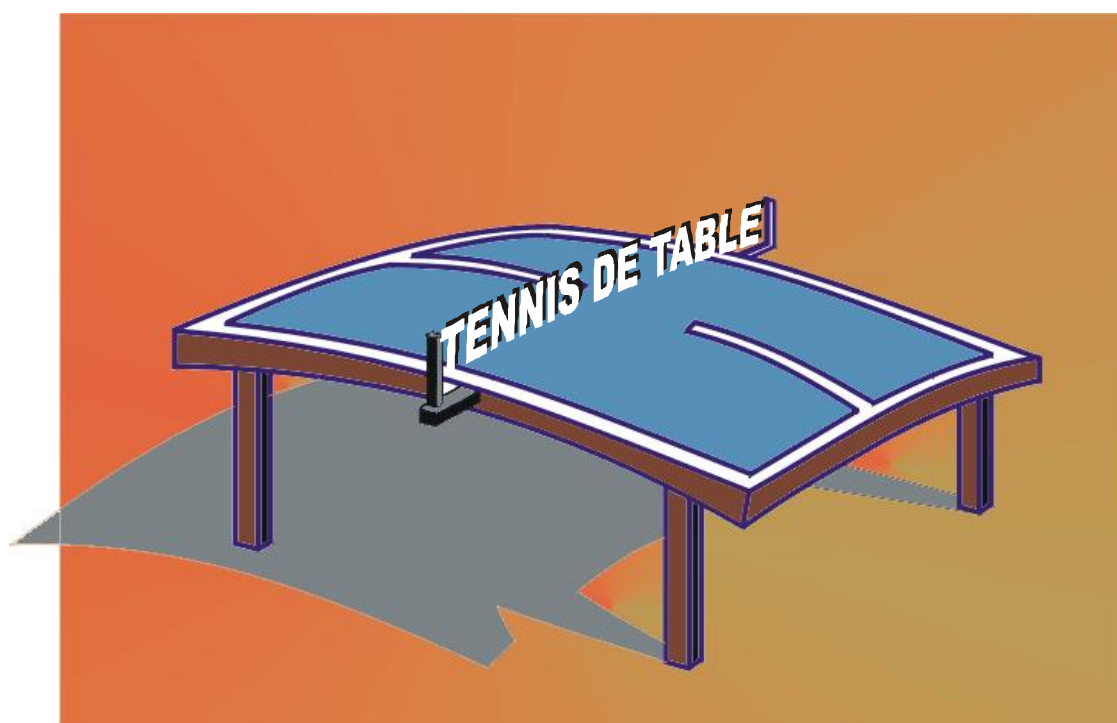




Comité Départemental



du Pas-de-Calais de Tennis de Table

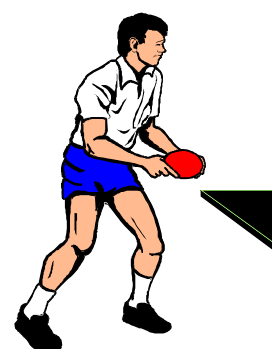


LES INFORMATIONS DU G.A.D.

ÊTRE

CAPITAINE

D'ÉQUIPE



Réunion des Capitaines - Vendredi 10 Septembre 2010 à 18:30
Règlements Sportifs, Juillet 2010, Titre II, Chapitre I

LE CAPITAINE D'ÉQUIPE

Les informations relatives au championnat de France de Tennis de Table par équipes contenues dans ce fascicule ne concernent que l'organisation du niveau départemental du Pas-de-Calais.

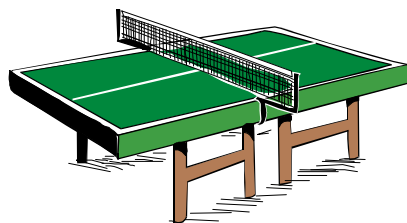
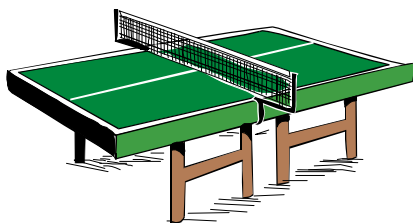


H - 30



Les tables doivent être mises à la disposition de l'équipe visiteuse 30 minutes avant l'heure officielle du début de la rencontre. (art. 6.1, 2^{ème} tiret)

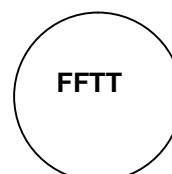
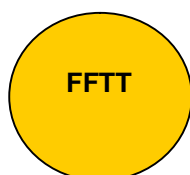
Les 2 tables et leur filet sur lesquelles va se dérouler la rencontre doivent être identiques (marque, modèle, couleur), homologuées et en bon état. (art. 6.2)



Les balles pour la rencontre doivent être de marque et de couleur identiques et homologuées (art. 6.2).

(Prévoir des balles blanches et des balles oranges. Suivant la couleur de la tenue des joueurs de l'équipe visiteuse, vous utiliserez les unes ou les autres.)

La dimension règlementaire est 40 mm de diamètre.



LE RESPONSABLE DE LA RENCONTRE

Lorsqu'il n'y a pas de Juge-Arbitre (pas de nomination ou absent) :

QUI DOIT FAIRE OFFICE DE JUGE-ARBITRE ? (Art 12)



Dans l'ordre :

- un Juge-Arbitre présent dans la salle,
- un licencié accompagnateur de l'équipe visiteuse,
- à défaut, le capitaine, joueur ou non, de l'équipe visiteuse,
- si l'équipe visiteuse ne veut pas ou ne peut pas assurer ce rôle, le capitaine de l'équipe qui reçoit doit le faire assurer.

Le Juge-Arbitre ou le "faisant fonction" est chargé de renseigner la feuille de rencontre en respectant les points suivants :

• Pour une équipe de 6 joueurs :

- les 2 joueur(se)s ayant le plus de points dans le groupe A,
- le(a) joueur(se) ayant le moins de points dans le groupe B,
 - * Tenir compte des points inscrits sur la licence de la phase en cours.
- au maximum : 1 joueur(se) muté(e) et 2 étranger(e)s,
- deux féminines peuvent faire partie de l'équipe,
- en D1, l'équipe doit être complète
- en D2, il peut y avoir un absent mais le groupe A doit être complet.

• Pour une équipe de 4 joueurs :

- au maximum : 1 joueur(se) muté(e) et 1 étranger(e),
- deux féminines peuvent faire partie de l'équipe,
- en D3, il peut y avoir un joueur absent.

COMMENT RÉDIGER UNE FEUILLE DE RENCONTRE

Nom, Prénom et Adresse du Juge-Arbitre ou du " faisant fonction"

Nom, Prénom et adresse du Juge-Arbitre
 DUPONT Paul
 45 Rue de la gare 62999 YVILLE

CHAMPIONNAT DEPARTEME
 Comité du Pas-de-Calais de



Division

Date :

Ayez le réflexe www.fft.com L10 D62



N° 10628980	Association FJEP AL XVILLE 2			
N° Licence		Nom-Prénom	Points	Classt.
62487	A	DUPONT Paul	1377	13
6258791	B	DURANT Pascal	1183	11
592791	C	MARTIN Jennifer (F)	517	5
625458	D	MARTIN Grégory	914	9

Le score de la manche gagnée par le joueur placé à droite de la feuille de rencontre doit être précédé du signe « -- » (moins)

Scores des manches					ORD
1 ^{ère}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	
05	06	07			A DUPONT
-08	07	-06	-05		B DURANT
08	07	06			C MARTIN Jennifer
-08	-07	-10			D MARTIN Grégory
08	10	-06	-07	10	A DUPONT
-11	-12	09	-06		B DURANT
04	05	08			D MARTIN Grégory
-07	-09	-02			C MARTIN Jennifer
-07	-08	-10			Double 1 C et B
-05	-04	-05			Double 2 A et D
12	11	10			D MARTIN Grégory
-03	-06	-08			C MARTIN Jennifer
-09	10	-06	-07		A DUPONT
12	07	08			B DURANT
-12	12	-11	-07		C MARTIN Jennifer
10	-11	-09	-01		D MARTIN Grégory
-01	12	-06	12	-08	A DUPONT
12	06	-04	-08	-14	B DURANT

A la fin de la rencontre, les 2 capitaines d'équipe signent la feuille

Capitaine Equipe A (Nom)
 DUPONT Paul
Dupont
 Signature à la fin de la rencontre

Capitaine Equipe X (Nom)
 MARCZYNSKI Jean-Paul
Marczynski
 Signature à la fin de la rencontre

Association :
 FJEP AL XVILLE
 Association :
 MAEJS YVILLE

Feuille à envoyer au secrétariat du Comité Départemental du Pas-de-Calais de Tennis de Table

Une seule personne remplit la feuille de rencontre avec un stylo, de préférence à l'encre noire et pointe fine.

Le résultat de la rencontre **doit être enregistré sur le site de la FFTT (www.fft.com) avant le dimanche 19h30.**

La feuille de rencontre doit être postée en **courrier rapide au plus tard le lundi** qui suit la journée de championnat pour parvenir au secrétariat du Comité au plus tard le jeudi suivant.

- Ecrire lisiblement et en majuscule.
- Lorsque la partie est disputée en moins de 5 manches, les cases n'ayant pas de score doivent être barrées.
- **Toutes les parties doivent être disputées.**

COMMENT RÉDIGER UNE FEUILLE DE RENCONTRE

MENTAL PAR EQUIPES

Tennis de Table

N° : 3 Poule : B Heure : 9H30

Références de la rencontre : division, poule, heure, date et lieu

10 octobre 2009 Lieu : YVILLE (62)



N° 10628992 Association MAEJS YVILLE 5				
N° Licence		Nom-Prénom	Points	Classt.
62781	W	LERICHE Marylène (F)	655	6
62317	X	MARCZYNSKI Jean-paul	1058	10
80189	Y	TITRAN Julie (F)	1005	10
62781	Z	LEROY Robert	1328	13

Ne pas oublier de mettre le numéro de chaque club et celui de chaque équipe

ORDRE DES PARTIES				POINTS	
				ABCD	WXYZ
	W	LERICHE		1	0
	X	MARCZYNSKI		0	1
	Y	TITRAN		1	0
	Z	LEROY		1	0
	X	MARCZYNSKI		0	1
	W	LERICHE		0	1
	Y	TITRAN		1	0
	Z	LEROY		0	1
	Double 1	W et Y		0	1
	Double 2	X et Z		0	1
	W	LERICHE		1	0
	X	MARCZYNSKI		0	1
	Z	LEROY		0	1
	Y	TITRAN		1	0
	W	LERICHE		0	1
	X	MARCZYNSKI		0	1
	Y	TITRAN		0	1
	Z	LEROY		0	1
Total des points de chaque équipe :				6	12



Le Juge-Arbitre ou le "faisant fonction" signe la Feuille de rencontre

En cas de réserve ou réclamation

2	6
5	12

cochez la case

Signature du Juge-Arbitre *Dupont*

Journée
N° 3

Le numéro de la journée :
1^{ère} phase de 1 à 7
2^{nde} phase de 13 à 19

Table : Maison des Sports du Pas-de-Calais 9 Rue Jean Bart - 62143 ANGRES

Le résultat de la rencontre **doit être enregistré sur le site de la FFTT (www.fft.com) avant le dimanche 19h30.**

La feuille de rencontre doit être postée en **courrier rapide au plus tard le lundi** qui suit la journée de championnat pour parvenir au secrétariat du Comité au plus tard le jeudi suivant.

- Si un joueur, adulte ou jeune, n'a pas sa licence **ou une attestation de licence (- 1 mois) ou interrogation SMS avec si besoin** un certificat médical en cours de validité :
☞ **il n'a pas le droit de jouer.**

LES INSCRIPTIONS

AU DOS DE LA FEUILLE DE RENCONTRE

■ **Article 19 - LES RESERVES** : sont à inscrire **AVANT** le début de la rencontre et ne doivent concernées que des litiges relatifs à la qualification des joueurs ou aux conditions matérielles de jeu (exemple : joueur sans licence sans justificatif d'identité mais avec un certificat médical, les tables différentes, ...).

■ **Article 20 - LES RECLAMATIONS** : ne peuvent porter que sur des faits ou des incidents non ou estimés mal tranchés et doivent être signalées au JA dès le moment où ils se produisent (si nécessaire arrêter la rencontre) et inscrites à la fin de la partie.

Ces litiges doivent faire l'objet d'une mention au dos de la feuille de rencontre rédigée par le Juge-Arbitre (ou le faisant fonction) et signée des deux capitaines (le fait d'apposer leur signature signifie uniquement qu'ils ont pris connaissance de l'inscription).

Les réserves ou les réclamations doivent être confirmées par un courrier explicatif des deux capitaines dans les 72 heures.

En aucun cas vous ne pouvez décider d'arrêter la rencontre pour une réserve ou une réclamation qui, selon vous entraînera la perte de la rencontre pour l'équipe adverse :

leur étude et les décisions éventuelles sont uniquement du ressort de la Commission Sportive Départementale.

■ **LES CARTONS** infligés par le Juge-Arbitre et la raison pour laquelle ils l'ont été. Cette inscription doit être signée par le capitaine du joueur concerné.

RAPPEL DE CERTAINES RÈGLES

Article 11.1, 2^{ème} § : Qualification des joueurs (brûlage)

...Au titre d'une même journée de championnat, un joueur ne peut participer qu'à une seule rencontre dans une seule équipe de son association...

Article 11.2, 1^{er} § - Non-participation à une rencontre de championnat

Lorsqu'une équipe d'une association est exempte d'une journée de championnat ou bénéficie d'un forfait, l'association envoie une feuille de rencontre en respectant le règlement de l'échelon concerné dans les délais prévus. Les joueurs figurant sur la feuille de rencontre sont alors considérés comme ayant participé à cette journée.

Article 16, dernier §

- Un joueur absent à l'appel de son nom pour une partie, et présent à l'appel de son nom pour une partie suivante, doit être autorisé à disputer sa partie et le résultat de cette partie compte dans le résultat de la rencontre.

Nouveau : Un joueur présent à l'appel de son nom qui refuse de disputer une partie ne peut plus jouer pour le reste de la rencontre.



LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE AU CAPITAINE DONT L'ÉQUIPE JOUE A DOMICILE

Le capitaine de l'équipe qui joue à domicile doit mettre à la disposition du Juge-Arbitre de la rencontre le matériel suivant :

- une feuille de rencontre correspondant à la division du championnat dans lequel les équipes évoluent,
- des balles de couleur blanche ou des balles de couleur orange,
- 2 fiches de composition d'équipe (à 4 ou à 6 joueurs suivant la division),
- des fiches de partie.

CE QUE DOIVENT FAIRE LES DEUX CAPITAINES AVANT LE DÉBUT DE LA RENCONTRE

- Désigner la personne qui fera office de Juge-Arbitre (voir page 3),
- Participer au tirage au sort pour l'attribution des lettres aux équipes,
- Etablir chacun sa composition d'équipe en respectant les règles imposées et la remettre au "Juge-arbitre" qui contrôlera les licences ou s'assurera de l'identité des joueurs qui ne sont pas en possession de leur licence, ainsi que la possession d'un certificat médical en cours de validité (voir règle ci-dessous).
- Se mettre d'accord sur l'arbitrage (partagé ou non).



La licenciation et la certification médicale :

Nouveau principe : un joueur, adulte ou jeune, doit être licencié pour la saison en cours **et pouvoir le justifier**.

Si un joueur n'est pas en possession de sa licence, il est autorisé à jouer s'il peut :

- d'une part prouver son identité ;
- d'autre part justifier qu'il est titulaire d'une licence par la consultation d'informations issues de SPID : par exemple être en possession de l'attestation papier de licence (- 1 mois) ou interrogation SMS.

* Si nécessaire, il devra fournir un CM.

* S'il n'a ni licence ni attestation de licence ni certificat médical

IL N'A PAS LE DROIT DE JOUER.



PARLONS LE MÊME LANGAGE

- Une rencontre oppose deux équipes
- Une partie oppose deux joueurs
- La manche est la division de la partie
- La partie se gagne au meilleur des 5 manches
- Chaque joueur(se) dispose d'un "temps mort" d'une durée maximale de une minute par partie.



LA RENCONTRE EST PERDUE PAR PÉNALITÉ EN CAS :

- d'équipe comprenant dans sa composition un joueur NON LICENCIÉ.
- d'équipe incomplète :
 - en D1 : moins de 6 joueurs
 - en D2 : moins de 5 joueurs
 - en D3 : moins de 3 joueurs
- de mauvaise composition d'équipe en D1 et D 2 : joueur mal placé
- de mauvaise composition des doubles :
 - dans les équipes à 6 joueurs (D1 et D2)
 - * aucune obligation dans les équipes à 4 joueurs (D3)
- d'incorporation de plus de deux féminines par équipe en D1, D2 et D3.

La décision de la perte de la rencontre par pénalité pour une équipe est uniquement du ressort de la Commission Sportive Départementale.

DÉROULEMENT D'UNE RENCONTRE

Toutes les parties d'une rencontre doivent être disputées et se succéder sans interruption. Dès qu'une table est libre, la partie suivante doit être jouée sans attendre que la seconde table se libère et il n'y a pas d'attribution de la table à un groupe.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU PAS-DE-CALAIS DE TENNIS DE TABLE

Maison des sports,
9 Rue Jean Bart 62143 ANGRES

☎ : 03.21.72.67.34. ✉ : cdtt@sport62.fr - 🌐 : www.cd62tt.com

